



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la Commune :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

À vos agendas ! Programme des manifestations de octobre à décembre 2018

Octobre



Samedi 6 : 50^{ème} opération « brioches » départementale : Les brioches de l'ADAPEI 80 seront de retour à Lamotte-Warfusée. Une année spéciale anniversaire pour cette action de solidarité à échelle nationale !

Samedi 6 : Soirée Jeux de société : Organisée par la Médiathèque « Croq'pages » à partir de 17 h 00. Plus de renseignements sur le site croqpages.fr.

Mardi 16 : Séance « Bébés Lecteurs » : Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

Samedi 20 : Repas dansant : L'association « alcool assistance » organise un repas dansant en la salle le Santerre à partir de 19 h 30. Réservation jusqu'au mardi 9 octobre par téléphone 0322427219 ou en la déposant au 5, rue Marc Desanlis.

Mercredi 31 : Halloween : Le Conseil municipal des jeunes, les associations VAL et les loulous organisent Halloween. Un tract sera distribué.

Novembre

ATTENTION!

CHANGEMENT D'HORAIRE

Dimanche 11 : Commémoration du 11 novembre 1918 : Rendez-vous à partir de 10 h sur la place de la mairie. À l'occasion du centenaire de la grande guerre, le Conseil municipal jeunes en partenariat avec les associations « VAL » et « Les Loulous » proposeront des animations. Voir le programme au verso.

Dimanche 11 : Repas des villageois—9^{ème} édition : La Commune organise le traditionnel « repas des villageois » à la Salle des fêtes le Santerre. Réservation au moyen du coupon joint.

Samedi 17 : Soirée beaujolais : Le Comité des fêtes, organisateur de cette soirée, vous communiquera prochainement des informations plus détaillées.

Mardi 20 : Séance « Bébés Lecteurs » : Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

Mardi 27 : Balayage des voies : Afin que le nettoyage soit complet, il est nécessaire qu'aucune voiture ne soit stationnée sur la chaussée.

Décembre

Samedi 8 : Soirée Jeux de société : Organisée par la Médiathèque « Croq'pages » à partir de 17 h 00. Plus de renseignements sur le site croqpages.fr.

Samedi 8 : Marché artisanal : L'association « Les Loulous » organise un marché spécial des produits artisanaux du terroir en la Salle « Le Santerre ». Inscriptions pour réserver un emplacement au 06.23.38.08.70 ou 06.59.11.24.43. Un tract sera distribué prochainement.

Mardi 18 : Séance « Bébés Lecteurs » : Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.



À noter...

Vivre ensemble...



Le maire est très fréquemment saisi par les administrés de problèmes de voisinage, qui se caractérisent par leur grande diversité, en particulier les nuisances dues à des animaux. Les animaux peuvent être à l'origine de nombreux différends de voisinage : aboiements répétitifs, fugues, agressivité etc.

Afin d'assurer la tranquillité publique mais aussi le bien-être de votre animal, nous invitons les propriétaires d'animaux à redoubler de vigilance et à prendre les mesures nécessaires

pour comprendre le comportement de leur animal de compagnie.

Notez que si la situation se prolonge, le Maire se verra dans l'obligation de prendre des mesures appropriées mettant fin aux nuisances.

Action citoyenne...Entretien des trottoirs

La Commune a fait le choix de ne pas mettre en place un arrêté fixant des mesures concernant l'entretien des trottoirs et des caniveaux.

Dans le principe de « faire des économies » et donc d'éviter d'augmenter les charges de la Commune, nous renouvelons l'invitation aux riverains de nettoyer (balayer, tondre, désherber...) les trottoirs et caniveaux jouxtant leur propriété. Merci de votre compréhension.



Programme du 11 novembre 2018

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. À l'occasion du centenaire, une programmation spéciale vous est proposée **le dimanche 11 novembre 2018** :

- * 10 h 00 : Rassemblement devant la mairie,
- * 10 h 15 : Commémoration aux monuments ,
- * 11 h 30 : Vin d'honneur en l'église Saint Pierre et animations spéciales sur le centenaire
- * 12 h 30 : Repas des villageois dans la salle « Le Santerre »



Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au **31 décembre 2018 dernier délai**. **Pour pouvoir voter en 2019, il faut être inscrit sur la liste électorale.** Votre inscription peut être faite en mairie, par courrier ou en ligne via le portail du servicepublic.fr.

Pièces nécessaires : justificatif d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 6 mois.



Dans la nuit du 27 au 28 octobre, on change d'heure, il faut y penser !
N'oubliez pas, on recule l'heure !